

# AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DG- 2020-037

Date : le 23 juin 2020

**AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE en vertu de l'article 317 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires**

Objet de la demande : **ENTRETIEN MÉNAGER – PAVILLON CFER DE MANIWAKI**

CONSIDÉRANT que le contrat de service d'entretien ménager du pavillon CFER de Maniwaki se terminera le 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 16 juin 2020 à 14h;

NOM	MONTANT (EXCLUANT LES TAXES)
9419-0956 Québec Inc.	Non conforme

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, de rejeter la seule soumission reçue et qui est non conforme;

Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
En vertu des mesures transitoires du projet de loi 40, article 299

## Autorisation du directeur général

Le directeur général autorise :

M. Charles Pétrin, directeur du Service des Ressources matérielles et technologiques à rejeter le contrat à cet effet puisqu'il est non conforme et de procéder à un 2<sup>e</sup> affichage.

  
Denis Bessignol, directeur général

  
Date

Attestation de l'analyse et de la recommandation

Responsable : Charles Pétrin  
Fonction : Directeur des ressources matérielles et technologiques

**A. Respect des encadrements**

Le directeur du service des ressources matérielles et technologiques atteste que la présente demande respecte en tout point la Politique d'achat, RM-01.00 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ainsi que les lois et règlements applicables au processus d'appel d'offres.

**B. Recommandation du directeur des ressources matérielles et technologiques**

En vertu des considérants ci-haut, le directeur des ressources matérielles et technologiques rejette l'octroi du contrat au seul soumissionnaire qui est non conforme, soit 9419-0956 Québec Inc.



Charles Pétrin

30 juin 2020

Date